

## Sites Natura 2000

« Piolit - Pic de Chabrières », « Bois de Morgon – Forêt de Boscodon - Bragousse » et « Montagne de Seymuit – Crête de la Scie »

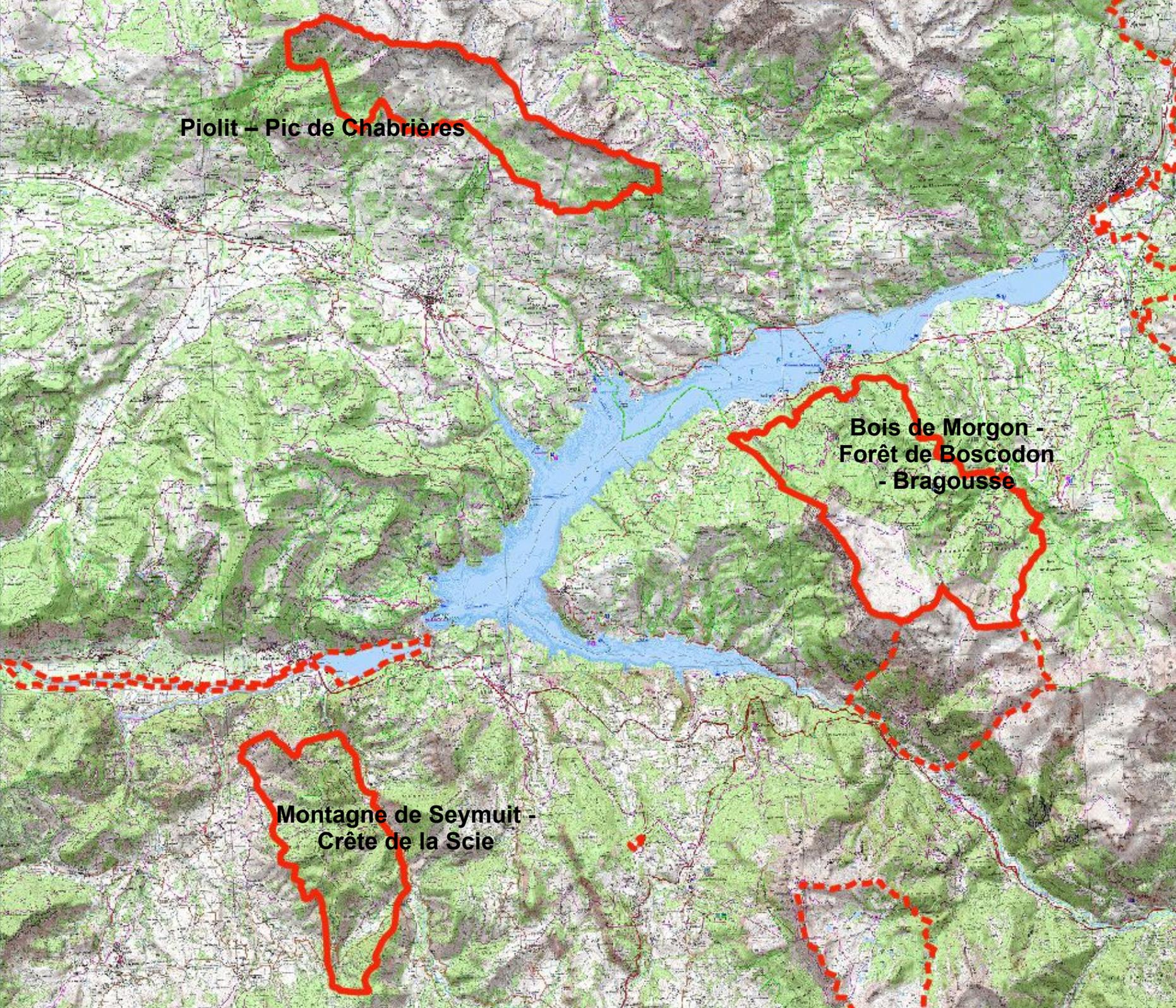
Comité de pilotage mutualisé  
1er mars 2022



# Sommaire

- 1. Présentation rapide des trois sites**
- 2. Conventions d'animation**
- 3. Mesures Agri-Environnementales**
- 4. Contrats Natura 2000**
- 5. Études et suivis scientifiques**
- 6. Évaluations des incidences**
- 7. Communication, sensibilisation, éducation à l'environnement**
- 8. Actions de réseau et gouvernance**
- 9. Projets 2022**

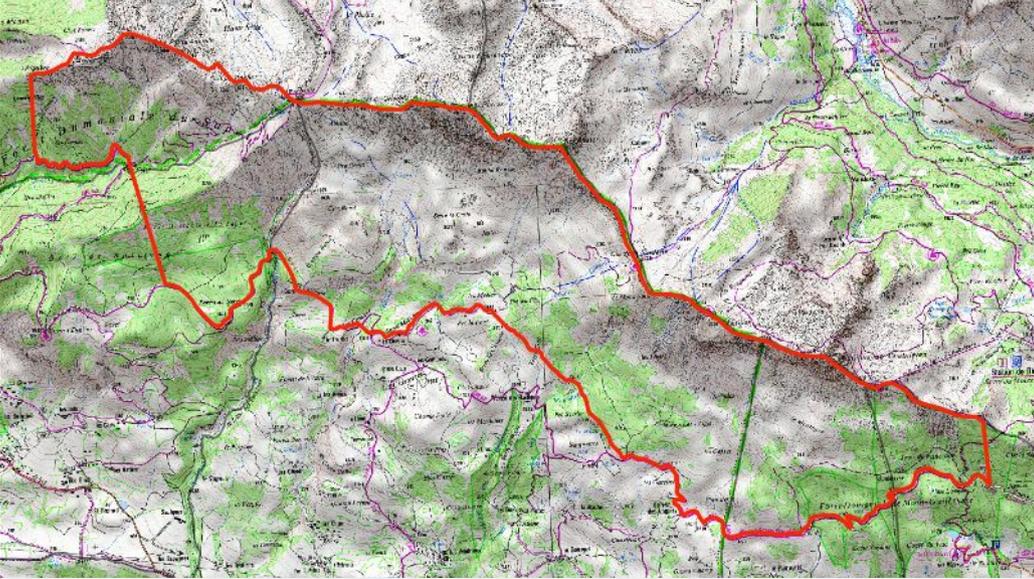
# Présentation des sites



**Piolit - Pic de Chabrières**

**Bois de Morgon -  
Forêt de Boscodon  
- Bragousse**

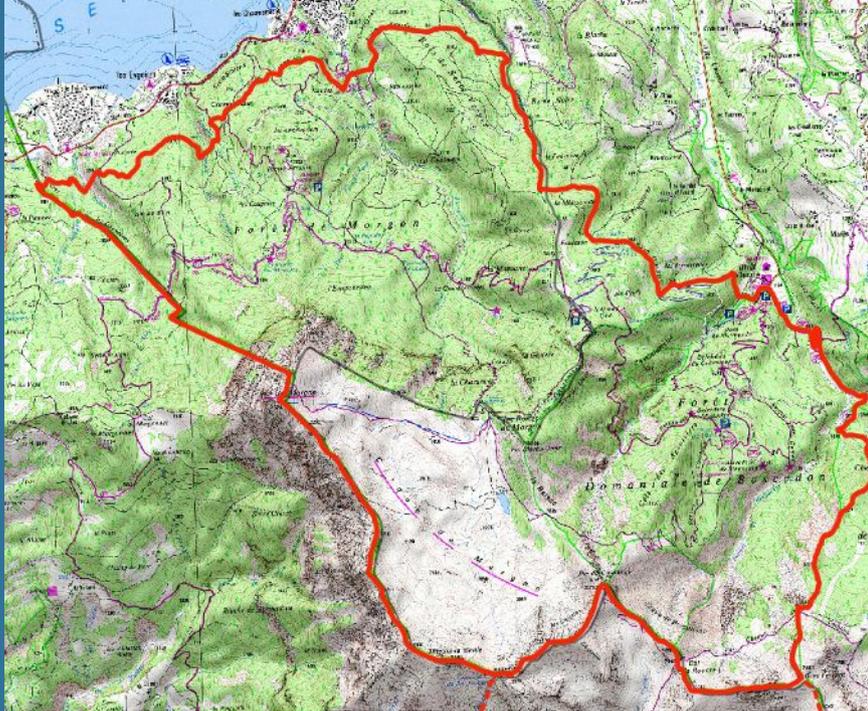
**Montagne de Seymuit -  
Crête de la Scie**



# Piolit - Pic de Chabrières

1600 ha  
5 communes  
Animation depuis 2009

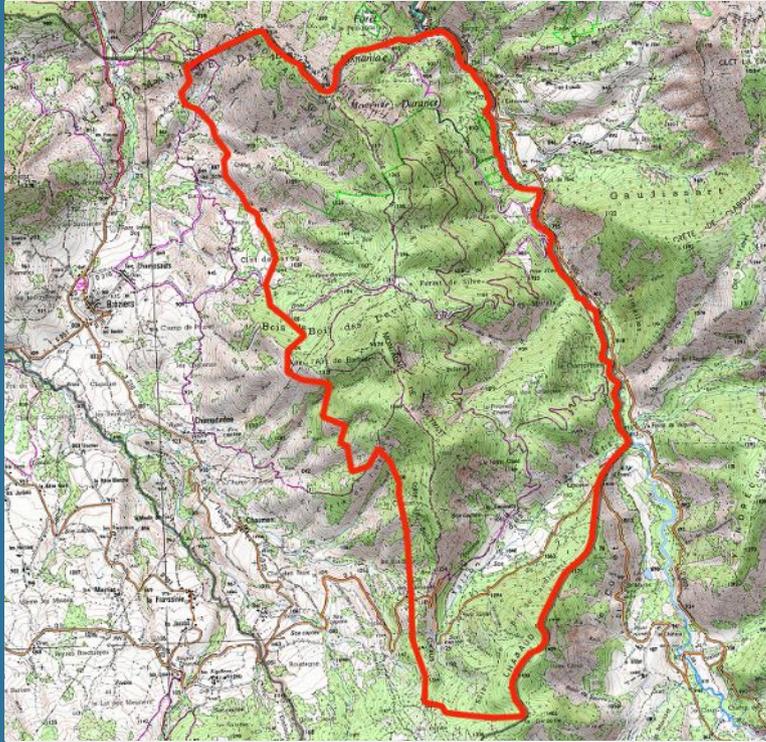
- **Conserver l'Astragale queue-de-renard et la Potentille du Dauphiné et favoriser leur extension ;**
- **Améliorer l'état de conservation des milieux ouverts (prairies, pelouses), surtout à l'étage montagnard où l'embroussaillement est le plus marqué ;**
- **Conserver la richesse biologique des milieux humides et rocheux (zones humides, éboulis et falaises, rivières alpines,...) ;**
- **Assurer la présence d'une structure forestière permettant l'accueil d'espèces d'intérêts communautaires (chauves-souris, oiseaux...) ;**
- **Communiquer, sensibiliser le grand public et animer le DOCOB.**



# Bois de Morgon - Forêt de Boscodon - Bragousse

2500 ha  
2 communes  
Animation depuis 2007

- **Conservation des milieux forestiers** : régénération de la hêtraie, favoriser la nécromasse, mares forestières, liaison des sentiers après exploitation ;
- **Conservation des milieux ouverts et valorisation des pelouses par le pastoralisme** : modification du sentier du Morgon, réouverture et entretien des pelouses d'alpage ;
- **Amélioration de la connaissance des espèces et préservation de leur habitat** : chauves-souris, Sabot de Vénus, Isabelle de France, oiseaux... ;
- **Information – communication – sensibilisation** : maîtriser la fréquentation touristique et valoriser le site auprès des acteurs du tourisme ;
- **Coordination, animation et veille.**



# Montagne de Seymuit - Crête de la Scie

1400 ha

1 commune

Animation depuis 2009

- Favoriser la **maturation des écosystèmes forestiers**
- Assurer une **gestion sylvicole favorable à la biodiversité forestière**
- Restaurer les stations d'**Astragale queue-de-renard**
- Maintenir les **systèmes agricoles extensifs** (pelouses, prairies, haies...)
- Encadrer la **fréquentation du public**
- Animer et suivre la **mise en œuvre du Document d'Objectifs** du site

## 2. Conventions d'animation

# Historique des structures animatrices N2000

2008-2009      2011      2013-2014      2017      2020      2023      2026

Rédaction des Docob

Animation

Animation

Seymuit



Morgon



Mandement de Savines



Piolit



Anim. Dép.



**ARRET DE LA MISSION**



Type de financement



État seul



+



État + FEDER et/ou État seul



État + FEADER et État seul



+



État + FEADER



# Financement de l'animation des 3 sites Natura 2000

## Période 2021 - 2023

**FEADER Région SUD – PACA : 53 % UE + 47 % État**  
**1er avril 2020 au 31 mars 2023**

**Frais de structure = 15 % de la part « salaires et charges »**  
**TVA non éligible**

	<b>FEADER 2020-2023</b>		<b>53%</b> 		<b>47%</b> 		
	<b>Salaire et charges</b>	<b>Déplacements</b>	<b>Communication</b>	<b>Programme pédagogique</b>	<b>TOTAL</b>	<b>Frais de structure + stages</b>	<b>TOTAL</b>
Prévisionnel	115 000,00	4 735,00	6 215,00	8 800,00	134 750,00	17 250,00	152 000,00

**1 poste de chargée de mission Natura 2000**  
**0,8 ETP – CDD temps non complet**



**Programme de financement prévisionnel 2023-2026 :**  
**→ RCPA à prévoir par la DREAL et la DDT 05 d'ici l'automne 2022**

# 3. Mesures agri-environnementales

# Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC)

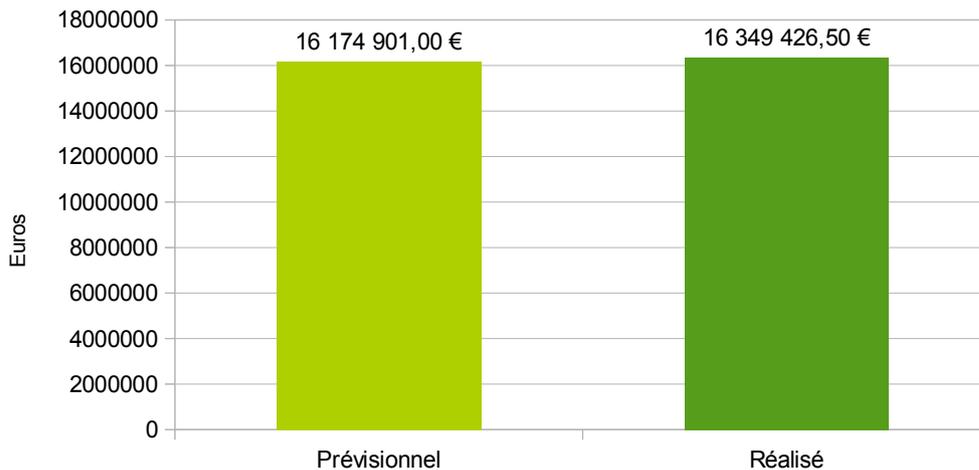
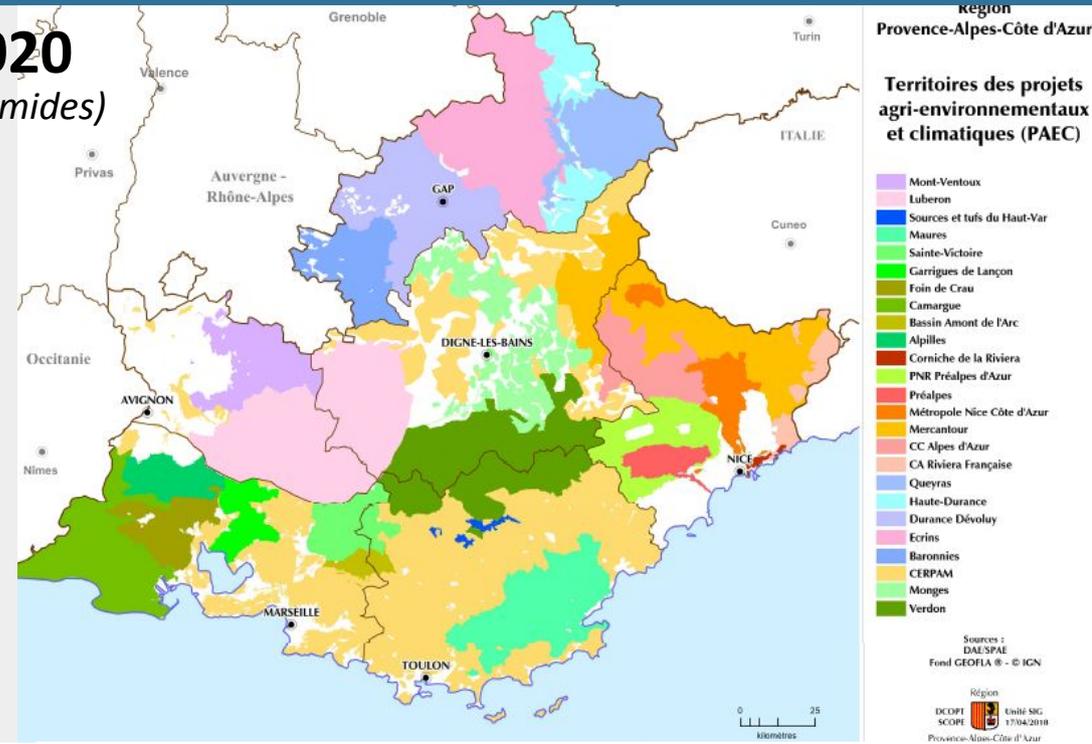
## Région SUD & Hautes-Alpes

### Bilan 2015 - 2020

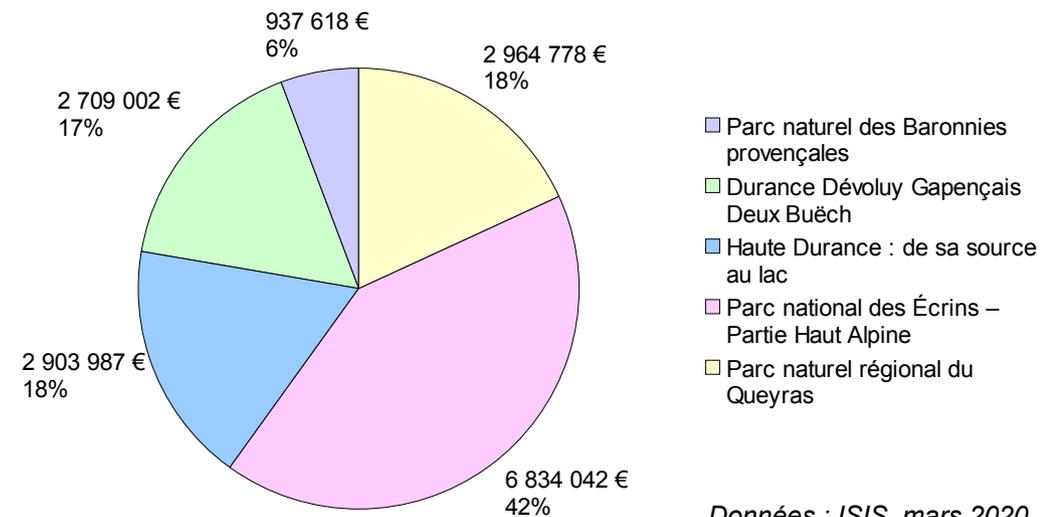
**25 PAEC en Région SUD sur 2015 – 2020**  
*(Herbe + DFCI + Eau + Biodiversité + Natura 2000 + Zones Humides)*  
**+ de 73 millions d'euros**

**5 PAEC dans les Hautes-Alpes**  
*(Herbe + Biodiversité + Natura 2000 + Zones Humides)*  
**+ de 16 millions d'euros**

- Parc national des Écrins (partie Hautes-Alpes)
- Parc naturel des Baronnies provençales
- Parc naturel régional du Queyras
- Haute Durance : de sa source au lac
- Durance - Dévoluy - Gapençais - Deux Buëch



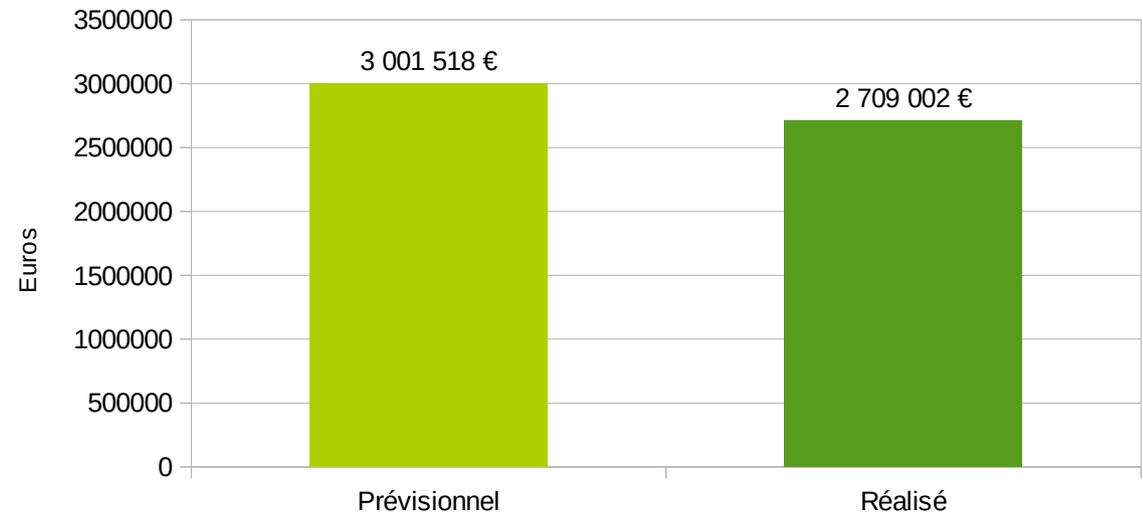
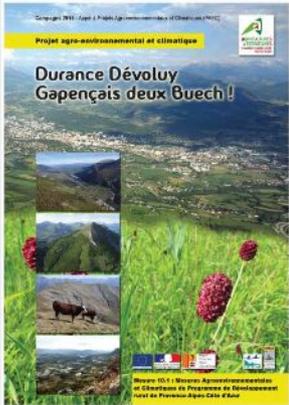
PAEC 05 2015 - 2020



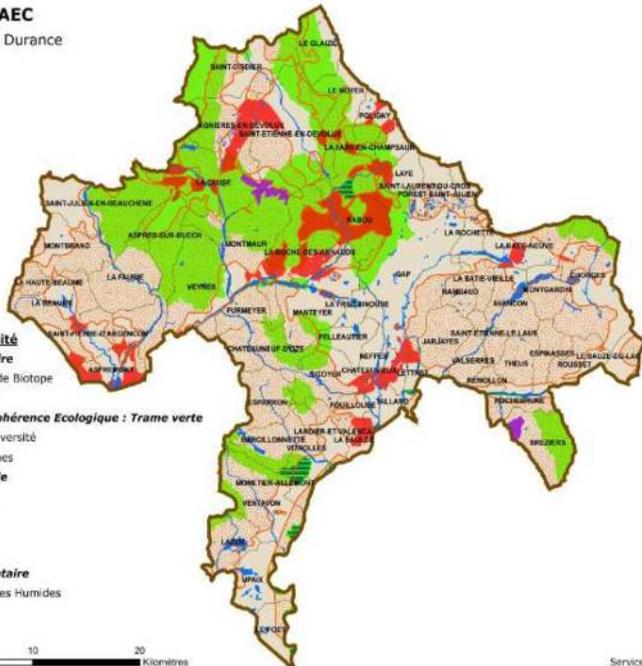
Données : ISIS, mars 2020

# Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) Durance Dévoluy Gapençais 2 Buëch Bilan 2015 - 2020

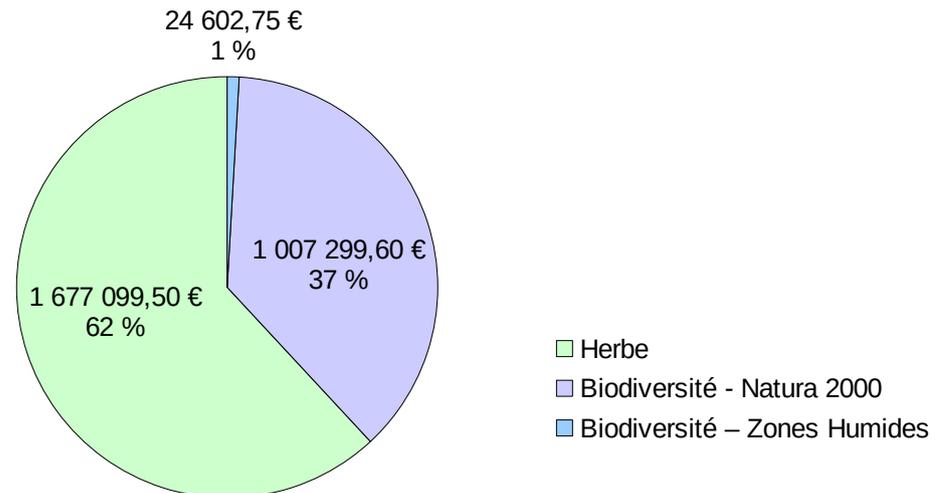
## Pilotage : Chambre d'Agriculture 05



### TERRITOIRE PAEC Dévoluy Gapençais Durance



### PAEC Durance Dévoluy Gapençais Deux Buëch 2015 - 2020



Données : ISIS, mars 2020

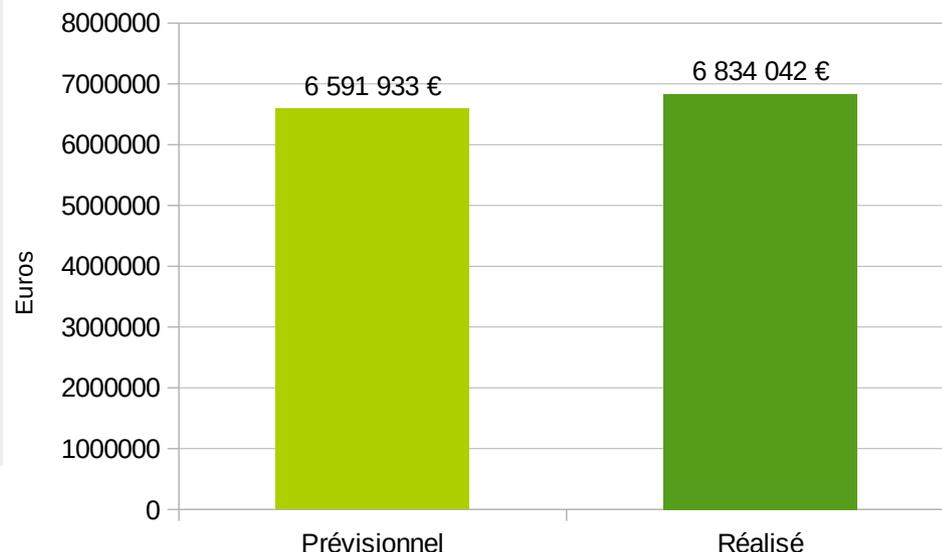
# Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)

## Ecrins Bilan 2015 - 2020

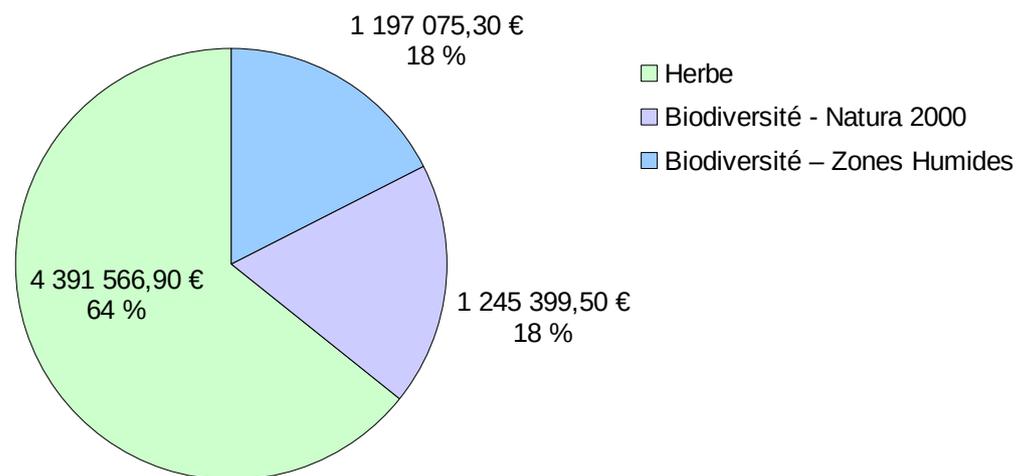


### Pilotage : Parc national des Ecrins

Perimètre du PAEC



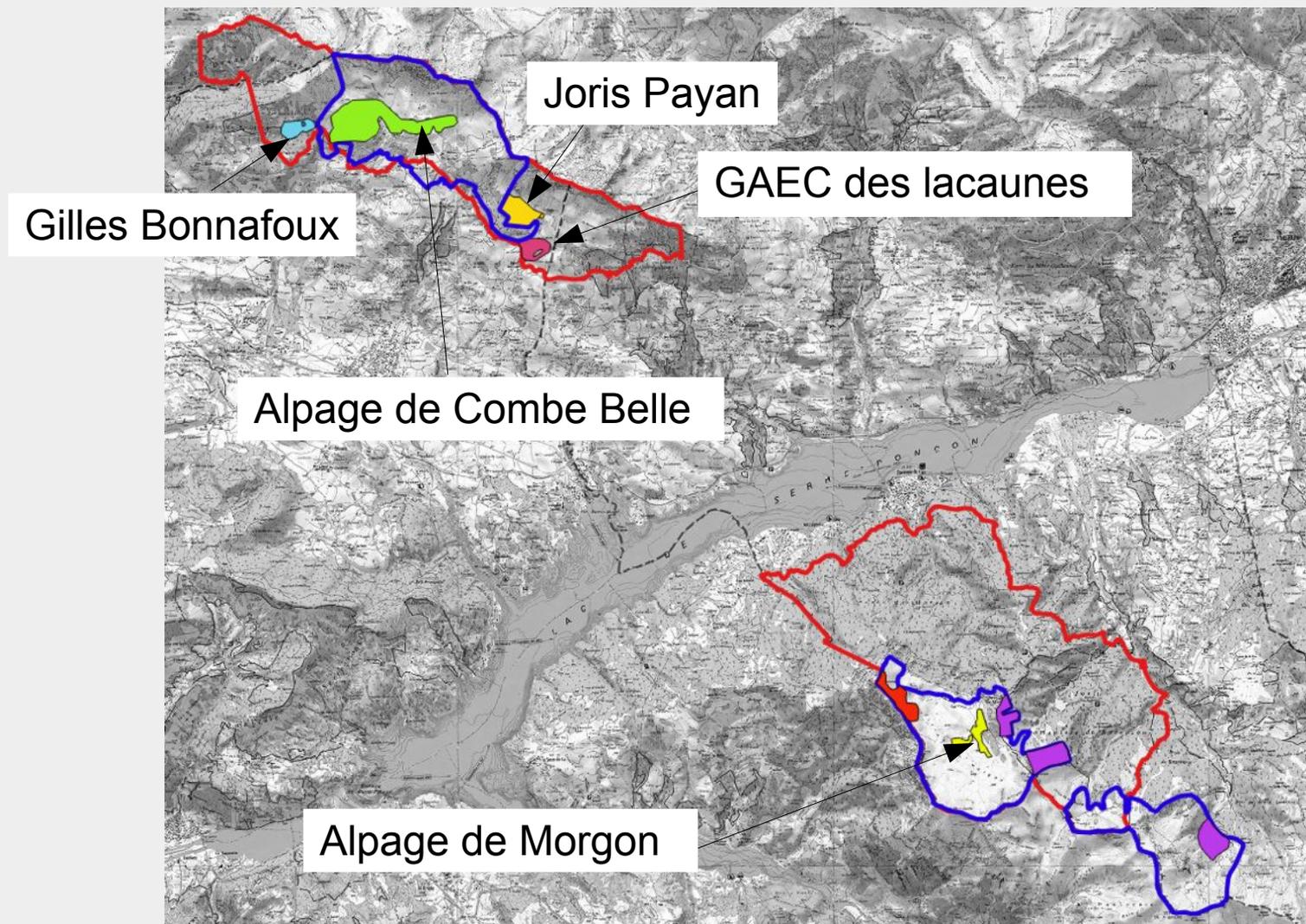
### PAEC Ecrins 2015 -2020



Données : ISIS, mars 2020

# Mesures Agro-Environnementales & Climatiques (MAEC) sur les 3 sites Natura 2000 Bilan 2015 - 2020

- Mises en place en 2015 et 2016 pour 5 ou 4 ans
- 4 contrats **prolongés pour 2 ans** sur les sites du Piolit et de Morgon-Boscodon avant la mise en place de la nouvelle PAC.



# Mesures Agro-Environnementales & Climatiques (MAEC) sur les 3 sites Natura 2000 Bilan 2015 - 2020

## Contractualisation uniquement en 2015 & 2016

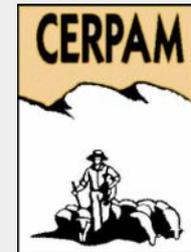
### - 5 bénéficiaires :

- 3 éleveurs (2 individuels et 1 GAEC)
- 2 alpages (groupements pastoraux)

### - MAEC localisées sur **241,03 ha** au total

### - Mesure contractualisée :

- **Herb\_09** = Amélioration de la gestion pastorale  
(montant = 75,44 euros/ha)



***Montant total approximatif des mesures localisées  
en faveur de la biodiversité :  
90 916,52 euros sur 5 ans***

## 4. Contrats Natura 2000

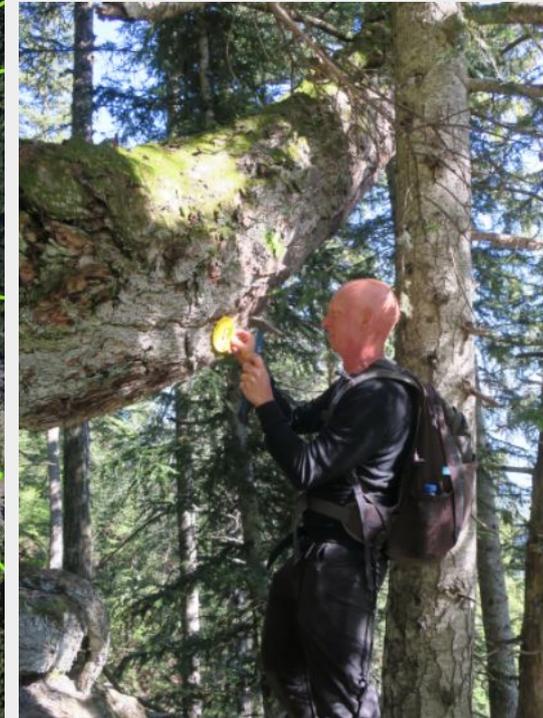
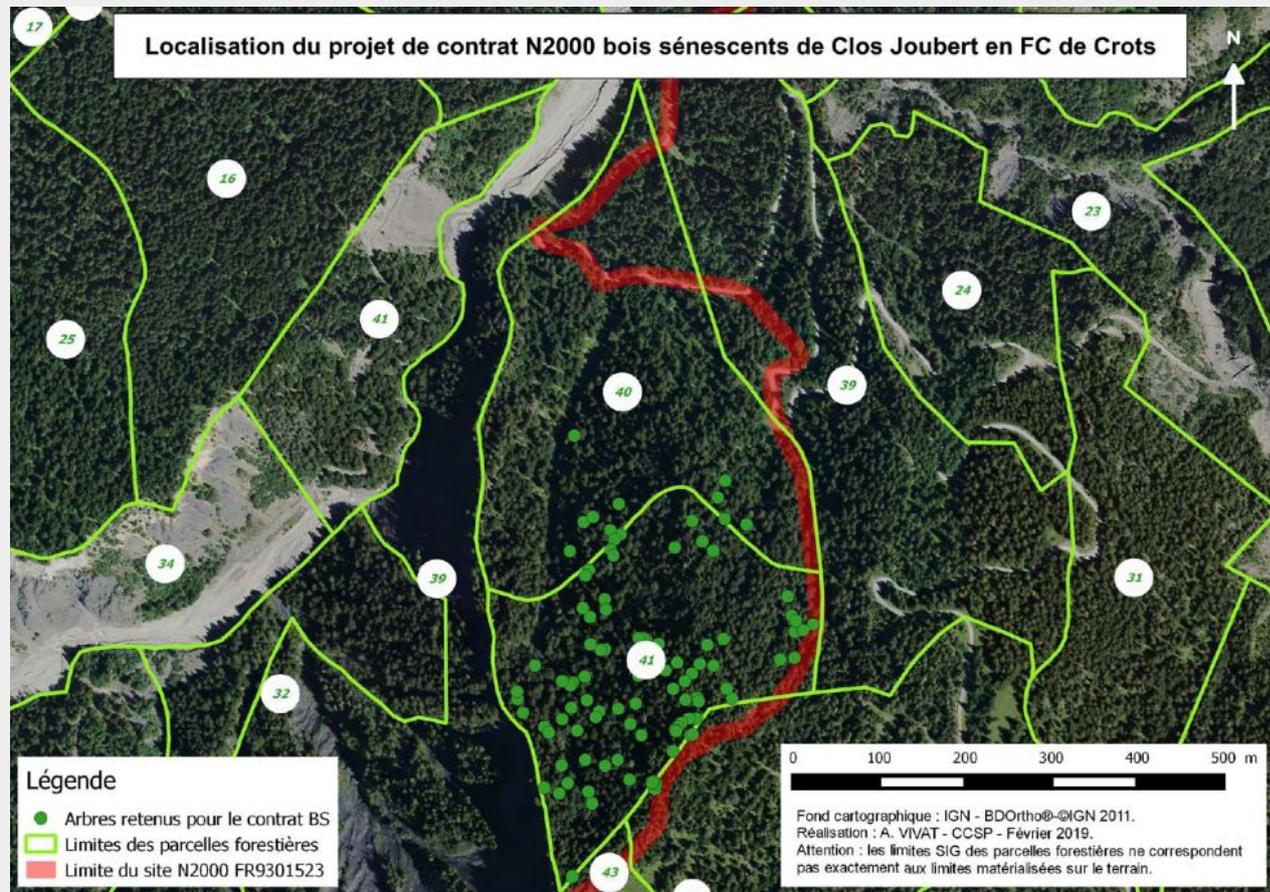
# Bilan des Contrats Natura 2000 réalisés

→ Réalisation de 16 contrats Natura 2000 (forestiers + ni agricoles ni forestiers) depuis 2008-2009 (montants en euros) :

	Piolit	Boscodon	Seymuit	TOTAL
Source Salados	2 585			
Sources Chorges	3 500			
Débroussaillage Salados	8 280			
Bois sénescents Sapet	43 350			
Bois sénescents Bréziers			9 975	
Canal de Quinson			3 007	
Astragale FD Moyenne Durance			3 113	
Astragale FC Bréziers			3 966	
Mares forestières Morgon		12 008		
Mares forestières Boscodon		10 400		
Bois sénescents FD Boscodon		17 017		
Bois sénescents Magnane		22 416		
Bois sénescents Morgon		35 000		
Valorisation des hêtraies sèches		14 362		
Nouveau sentier du Morgon		16 500		
Bois sénescents Crots		18 845		
<b>TOTAL</b>	<b>57 715</b>	<b>146 548</b>	<b>20 061</b>	<b>224 324</b>

# Commune de Crots - Contrat Natura 2000

## F12i «Dispositif favorisant le développement de bois sénescents»



**100 arbres identifiés et marqués, mise en réserve pour 30 ans : indemnisation du manque à gagner de la non-exploitation**

# Commune de Crots - Contrat Natura 2000

## F14i « Investissements visant à informer les usagers de la forêt »

Mise en place d'un  
panneau  
d'information sur  
l'intérêt des bois  
sénescents en forêt

### Garder des vieux arbres pour que vive la forêt !

En forêt, la présence de vieux arbres est signe de biodiversité car ils permettent à de nombreuses espèces de se développer. Trous de pics, écorces décollées, troncs creux, branches pourrissantes sont autant de niches où viendront s'installer des centaines d'espèces. C'est le paradoxe de la forêt : plus il y a de bois mort ou dépérissant, plus elle est vivante !

Un contrat Natura 2000  
« Bois sénescents »



La forêt communale de Crots, face à vous, est une sapinière mélangée de mélièzes gérée par l'Office national des forêts. Dans cette forêt, les sapins sont habituellement coupés à 200 ou 250 ans alors qu'ils peuvent vivre jusqu'à 300 voire 400 ans, en perdant progressivement de la valeur marchande. 100 arbres de gros diamètre ou présentant des signes de sénescence (cavités, branches mortes, écorces décollées...) ont été marqués individuellement d'une plaquette en 2020 et ne seront pas coupés durant 30 ans. Ils pourront ainsi poursuivre leur vieillissement et mourir de manière

accueillant différentes espèces au titre de Natura 2000 d'Europe, Barbastelle, Chevêche et bien d'autres).



2 Barbastelle  
(*Barbastella barbastellus*)

Cette chauve-souris forestière se reconnaît assez facilement par son pelage et sa face très sombres, son museau un peu aplati et ses larges oreilles qui se rejoignent sur le front. Elle apprécie tout particulièrement les forêts mixtes pour chasser et peut gîter dans des cavités arboricoles ou sous des écorces décollées : la présence de vieux arbres est donc primordiale pour elle ! Comme toutes les chauves-souris, elle est protégée en France et en Europe.

En forêt, 30 % de la biodiversité forestière (mousses, champignons, lichens, insectes...) dépend directement du bois mort !



3 Chevêche d'Europe  
(*Glaucidium passerinum*)

Ce petit rapace forestier de montagne est la plus petite chouette d'Europe : à peine plus grosse qu'un moineau, la femelle ne pèse que 80 g environ mais cela ne l'empêche pas d'être un farouche prédateur et chasseur d'oiseaux plus gros qu'elle ! Essentiellement diurne, elle affectionne les vieux boisements de conifères entrecoupés de clairières et niche dans des cavités creusées par les pics.



1 Buxbaumie verte  
(*Buxbaumia viridis*)

La Buxbaumie verte est une petite mousse forestière qui pousse uniquement sur le bois en décomposition, notamment de sapin et épicéa, en situation ombragée et conditions de forte humidité. Elle est un excellent indicateur du bon fonctionnement du cycle naturel de la forêt.

Le réseau européen  
Natura 2000 :  
plus grand réseau  
de sites protégés au monde !



Avec pour double objectif de préserver la diversité biologique tout en valorisant les territoires, l'Europe s'est lancée, depuis 1992, dans la réalisation d'un ambitieux réseau de sites, s'étendant sur tout son territoire :

>28 000 sites  
>1 million de km<sup>2</sup> de terres  
>500 000 km<sup>2</sup> de mers et océans.

Vous êtes ici dans le site « Bois de Morgon - Forêt de Boscodon - Bragousse » géré par la Communauté de communes de Serre-Ponçon.



# Commune de Crots - Contrat Natura 2000

F12i «Dispositif favorisant le développement de bois sénescents»

F14i « Investissements visant à informer les usagers de la forêt »

	Classes de diamètre	Nombre d'arbres	Montant par arbre	TOTAL
Résineux de montagne et subalpins (Sapins, Mélèzes, Epicéas)	D<65	32	100,00 €	3 200 €
	D>=65	64	200,00 €	12 800 €
	D>85	1	350,00 €	350 €
Erables sycomores	D<65	3	75,00 €	225 €
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>		<b>16 575 €</b>
Panneau d'information (TTC)				2 270 €
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>18 845 €</b>
TVA				265 €
Investissement -20%				3 981 €
<b>Dépenses éligibles</b>				<b>14 864 €</b>

# Communauté de communes de Serre-Ponçon

## Contrat Natura 2000 Sentier du Morgon

### Création d'un nouveau sentier pour gravir le Morgon (partie basse)

→ Solution au problème de **cohabitation entre l'activité pastorale sur l'alpage de Morgon et la très forte fréquentation touristique estivale**

→ Solution aux **problèmes d'érosion des pelouses sub-alpines** et de surcreusement des secteurs de cargneules (parties raides)

→ Aménagement de la **source Deillières** crée un point d'attrait pour diriger les visiteurs vers le nouvel itinéraire.

Financement FEADER (8 533) + Etat (4 411) + CCSP (3 555) = 16 499 euros

### Mesures contractualisées :

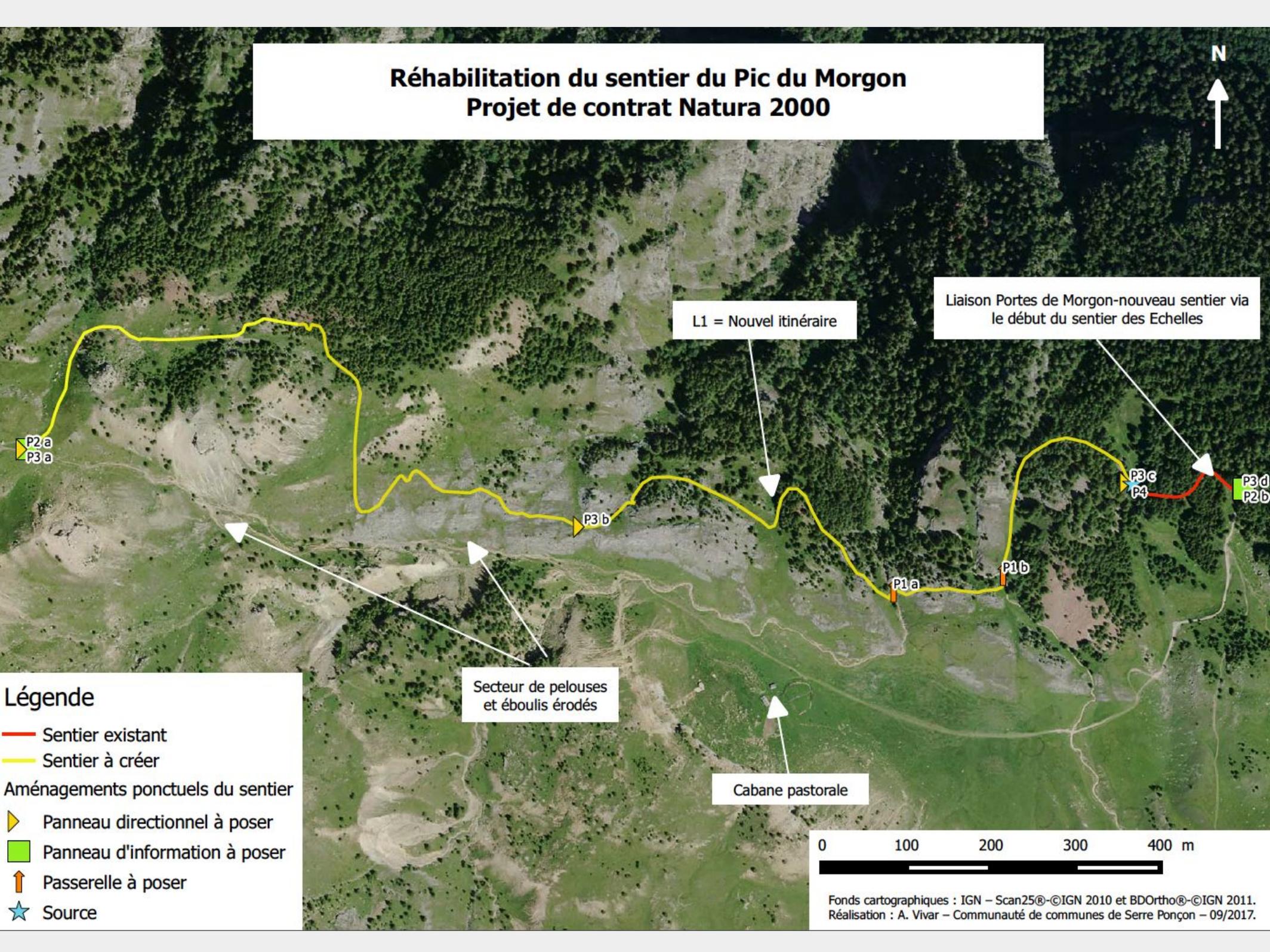
**N25Pi** - Prise en charge de certains coûts visant à réduire l'impact des routes, chemins, dessertes et autres infrastructures linéaires

**N14R** - Gestion des ouvrages de petite hydraulique

**N26Pi** - Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact



# Réhabilitation du sentier du Pic du Morgon Projet de contrat Natura 2000



L1 = Nouvel itinéraire

Liaison Portes de Morgon-nouveau sentier via le début du sentier des Echelles

P2a  
P3a

P3b

P1a

P1b

P3c  
P4

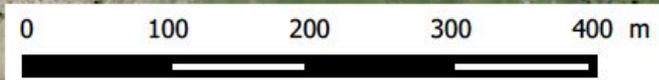
P3d  
P2b

Secteur de pelouses et éboulis érodés

Cabane pastorale

## Légende

- Sentier existant
- Sentier à créer
- Aménagements ponctuels du sentier**
-  Panneau directionnel à poser
-  Panneau d'information à poser
-  Passerelle à poser
-  Source



Fonds cartographiques : IGN – Scan25®-©IGN 2010 et BDOrtho®-©IGN 2011.  
Réalisation : A. Vivar – Communauté de communes de Serre Ponçon – 09/2017.

# Communauté de communes de Serre-Ponçon

## Contrat Natura 2000 Sentier du Morgon

### Travaux réalisés en 2018 :

- 425 m de réhabilitation sentier + 1562 m de création de sentier
- 2 passerelles + 1 aménagement de source.

### Travaux réalisés en 2019 :

- 2 panneaux d'information + 4 panneaux directionnels
- reprise de certains passages raides



Le sentier du **Pic de Morgon**, un nouvel itinéraire pour partager l'espace et préserver les milieux naturels

**Pourquoi un nouveau sentier ?**

Pour une meilleure cohabitation entre les activités pastorales et les activités touristiques : moins de dérangement du berger près de sa cabane, moins de passage de randonneurs au milieu des zones pâturées donc moins de problème d'interaction avec les chiens de protection du troupeau ;



Pour préserver les milieux naturels dans les secteurs très sensibles à l'érosion, limiter le sur-croisement (pelouses sub-alpines et secteurs de cargneules) et permettre la cicatrization de la végétation ;

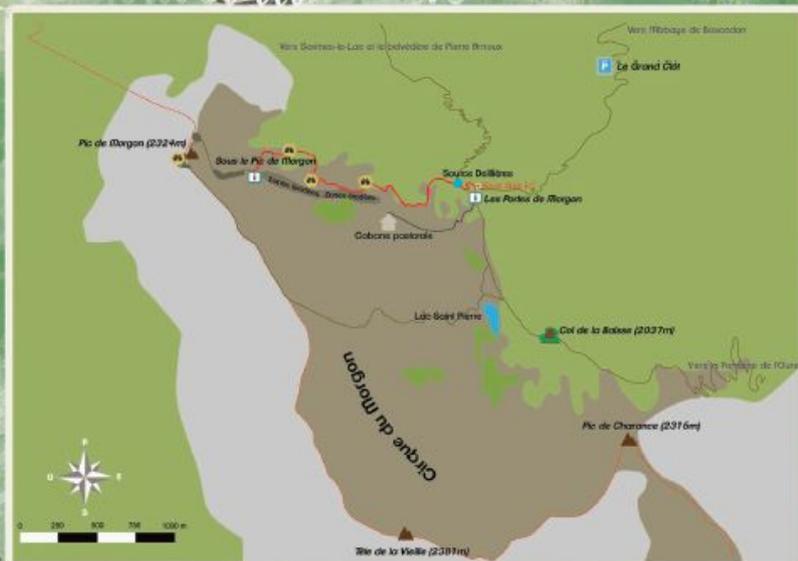
Pour proposer une montée au Morgon plus agréable et ombragée, traversant des milieux variés, avec des vues magnifiques sur le lac de Serre-Ponçon ;



Pour permettre aux randonneurs de faire le plein d'eau à la petite source Dellières.



le Bois de Morgon - Forêt de Bascodon - Bragousse



Point de vue	Pic	Zones pastorales	Nouveau sentier
Panneau d'information	Cabane Pastorale	Zone érodées	Limite du Site Natura 2000
Ouf	Zones boisées	Zones rocheuses	Piste pastorale
			Sentiers

**L'alpage et le pastoralisme**

L'alpage est un espace de pâturage pour les herbivores et le lieu de vie et de travail du berger. Le mouvement du troupeau suit la pousse de l'herbe qui l'emmène du bas des montagnes vers les hauts sommets au cours de l'estive, en passant d'un « quartier » à l'autre. L'herbe est la seule nourriture des brebis pour 4 mois de l'année. Les équipements pastoraux (la cabane, les abreuvoirs, les parcs...) sont les outils de travail du berger. Même s'il n'est pas visible, il est présent 24h/24 sur l'alpage par tous temps pour garder, nourrir, conduire, abreuver, soigner son troupeau. Le pastoralisme façonne depuis des millénaires les paysages que nous avons sous les yeux !



**Vous êtes dans le site Natura 2000**

"Bois de Morgon - Forêt de Bascodon - Bragousse"

Avec pour double objectif de préserver la biodiversité et de valoriser les territoires, l'Europe s'est lancée, depuis 1992, dans la réalisation d'un ambitieux réseau de sites, s'étendant sur toute l'Europe. La France a opté pour une démarche basée sur la concertation et le volontariat, associant l'ensemble des acteurs locaux. A partir d'un diagnostic détaillé, un programme d'actions spécifique définit une gestion équilibrée et durable du territoire. Pour en savoir plus [hautes-alpes.n2000.fr](http://hautes-alpes.n2000.fr)

L'alpage est également un terrain de découverte, d'étude et de contemplation pour de nombreux visiteurs, ainsi qu'un espace de sports et de loisirs. Lors de vos visites, n'oubliez pas de respecter quelques recommandations pour assurer la cohabitation harmonieuse de tous :

- Je ramène mes déchets dans mon sac.
- Je reste sur les sentiers et je ne coupe pas les lacets pour préserver les milieux fragiles du piétinement et de l'érosion
- Je me comporte discrètement, je n'effraie pas la faune et permets à chacun de profiter du calme de la montagne.

- Je laisse les pierres à leur place pour ne pas déranger la petite faune qui s'y abrite.
- Je n'allume pas de feu.
- Pour éviter les interactions avec le troupeau, les chiens sont interdits sur l'alpage, même tenus en laisse, du 15 juin au 15 juillet inclus et du 15 août au 15 septembre inclus et tolérés tenus en laisse dans l'alpage du 16 juillet au 14 août inclus (arrêté municipal n°3/2015 du 26 janvier 2015).

# Communauté de communes de Serre-Ponçon

## Contrat Natura 2000 Sentier du Morgon

### Travaux réalisés en 2021 :

- reprise de certains passages (assise, revers d'eau...)
- mise en défens des raccourcis

**Fin des travaux en 2022 (reste 475 €)**

**Montant total : 16 500 euros TTC pour 5 ans**  
(3 550 euros d'autofinancement de la CCSP)



# Communauté de communes de Serre-Ponçon

## Contrat Natura 2000 Sentier du Morgon

### Premières constatations :

- La **source Deillières** + les **points de vue** créent des **points d'attrait** pour diriger les visiteurs vers le nouvel itinéraire
- La **partie très érodée** n'était pratiquement **plus empruntée** dès le deuxième été
- Le **berger est globalement satisfait** : dérangement bien moindre du troupeau autour de la cabane, beaucoup moins d'interactions avec les chiens de protection. Mais **il reste néanmoins des personnes (20/25%) qui n'utilisent pas le nouveau sentier** et restent à convaincre...
- Des **raccourcis se sont créés** dans les rares épingles (indispensables pour garder une pente acceptable). Des **poteaux + cordes + information** ont été mis en place en 2021. A surveiller.

# Communauté de communes de Serre-Ponçon

## Contrat Natura 2000 Sentier du Morgon

### Actions complémentaires :

- **Maraudage nécessaire** pour informer, sensibiliser et aiguiller les visiteurs.
- **Intégration** du circuit à la plate-forme **GEOTREK** et au **PDIPR-PDESI**. Correction des cartes IGN en attente.
- **Deuxième phase de travaux en 2021-2022 dans le cadre du PITEM MITO** : restauration de l'accès au sommet, réhabilitation du sommet lui-même, du cheminement en crête et de la redescente sur l'alpage.
- La **jonction** entre le sentier de contournement et le sentier final d'accès au sommet a été **modifiée**, ainsi que le positionnement du panneau d'information amont.
- **Information et sensibilisation des accompagnateurs, des clubs de rando** et bonne coordination avec l'**OTI** pour la transmission des informations aux randonneurs.

# Autres travaux sur le massif réalisés via d'autres projets de territoire

- Dans le cadre du **PITEM - MITO** porté par le Département :

- Poursuite de la réhabilitation du **sentier vers le sommet** du Morgon
- Réaménagement du **sommet du Morgon**
- **Bouclage** du sentier de descente (→ aménagement des passages délicats de la crête)
- **Balisage** du cirque et de tous les sentiers PDIPR du massif
- **Requalification des aires d'accueil**



- **Schéma d'Accueil du Public**, porté par le Département :

- Étude **d'interprétation** (2019-2020)
- Requalification de l'accès piéton au Grand Clôt par le **sentier des Terrassettes** (juin-juillet 2019)
- Suivi de la fréquentation



- **Forêt d'Exception®** :

- Aménagement du site de la **Fontaine de l'Ours** (2019)



# 5. Études et suivis scientifiques

# Suivi des mares forestières de Morgon et Boscodon

**Reprise en 2019 du protocole mis en place en 2014 sur 5 mares forestières de Boscodon et Morgon : flore, amphibiens, odonates**

## **- Flore :**

→ caractère forestier de la zone et de la dynamique de cicatrisation du milieu (nombreuses espèces de lisière, peu de taxons exigeants en eau)

→ zones d'eau libre ne présentant toujours pas une originalité marquée en tant que zone humide.

→ maintien de *Chara vulgaris*

**- Amphibiens :** pas d'évolution = repro de Grenouille rousse dans toutes les mares et toujours pas de Sonneur à ventre jaune

**- Odonates :** 2 fois moins d'espèces observées qu'en 2014. Reproduction avérée pour l'Aesche bleue (*Aeshna cyanea*) et la Petite nymphe au corps de feu (*Pyrrhosoma nymphula*), toutes deux très ubiquistes et euryèces.

Présence du Cordulégastre bidenté (*Cordulegaster bidentata*), qui a été noté sur 2 des 5 mares, et reste toujours particulièrement intéressante.



# Suivi des mares forestières de Morgon et Boscodon

## Mise en place par le Parc national des Ecrins d'une étude des coléoptères aquatiques pour diagnostiquer l'état de conservation des mares (2019)

Les coléoptères aquatiques offrent une diversité d'espèces particulièrement remarquable. La présence d'espèces très spécialisées et fragiles, d'autres très communes et bonnes colonisatrices, rend très pertinente leur prise en compte pour l'étude des mares.

→ Seulement **45 individus de 4 espèces** ont été récoltés lors de ces deux campagnes de relevés.



→ **3 cortèges** mis en évidence : le premier spécifique aux **mares permanentes**, un deuxième avec une **affinité biogéographique septentrionale** et un troisième composé d'**espèces ubiquistes** s'accommodant de plusieurs types d'habitats

→ En lien avec le deuxième groupe, la présence d'***Haliplus sibiricus*** dans la mare forestière de Morgon est très intéressante. Il est fort probable que cette espèce soit nouvelle pour le département.



# Suivi des mares forestières de Morgon et Boscodon

**Toutes ces mares récemment créées tendent à se combler progressivement**, notamment par l'apport de litière (chute de feuilles) et **la végétation se referme progressivement** (espèces de lisière + espèces forestières progressent).

Pour maintenir leur intérêt et leur attractivité, **interventions de génie écologique sur 3 axes** :

- **pérennisation de l'alimentation en eau** lorsque nécessaire ;
- **rajeunissement du fond** des mares par enlèvement des dépôts de litière ;
- **élagage des arbres et arbustes alentours** pour maintenir un éclaircissement suffisant des zones en eau.

Compte-tenu de l'ampleur limitée de ces opérations (manuelles), les **travaux pourraient être réalisés dans le cadre de stages de formation aux métiers de la forêt ou dans le cadre de chantiers de volontaires**, supervisés par l'ONF et Natura 2000 :

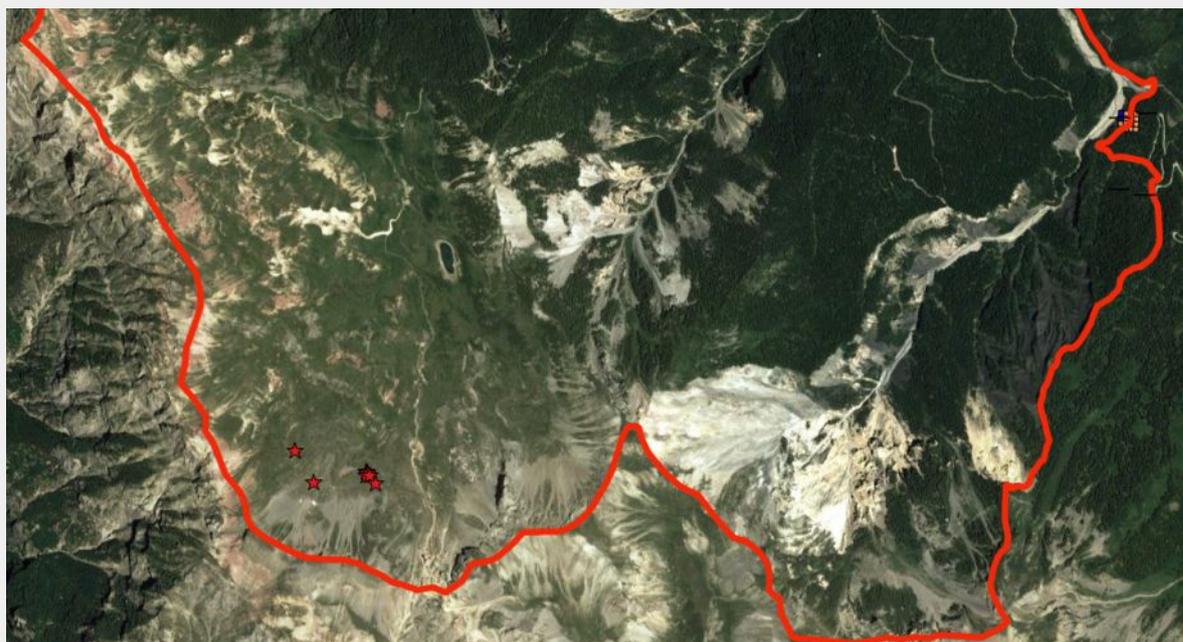
- 2021 : travaux sur l'alimentation des mares du Pré de la Fontaine
- 2022 : aucun groupe de volontaires ne s'est manifesté pour le moment

# Suivi des combes à neige - Morgon

**Protocole mis en place à l'échelle des Alpes françaises** avec le Réseau de Conservation de la Flore Alpes-Ain (Flore Sentinelle) pour évaluer l'impact du changement climatique sur ce milieu très sensible.

→ **Morgon = site test** : quelques combes à neige relictuelles dans des entonnoirs de dissolution de gypse, en versant nord de l'alpage. Altitude modeste pour ce genre de milieu, déjà assez appauvri (peu d'espèces caractéristiques).

→ 1<sup>er</sup> passage en **2018** et 2<sup>ème</sup> passage en **2022**

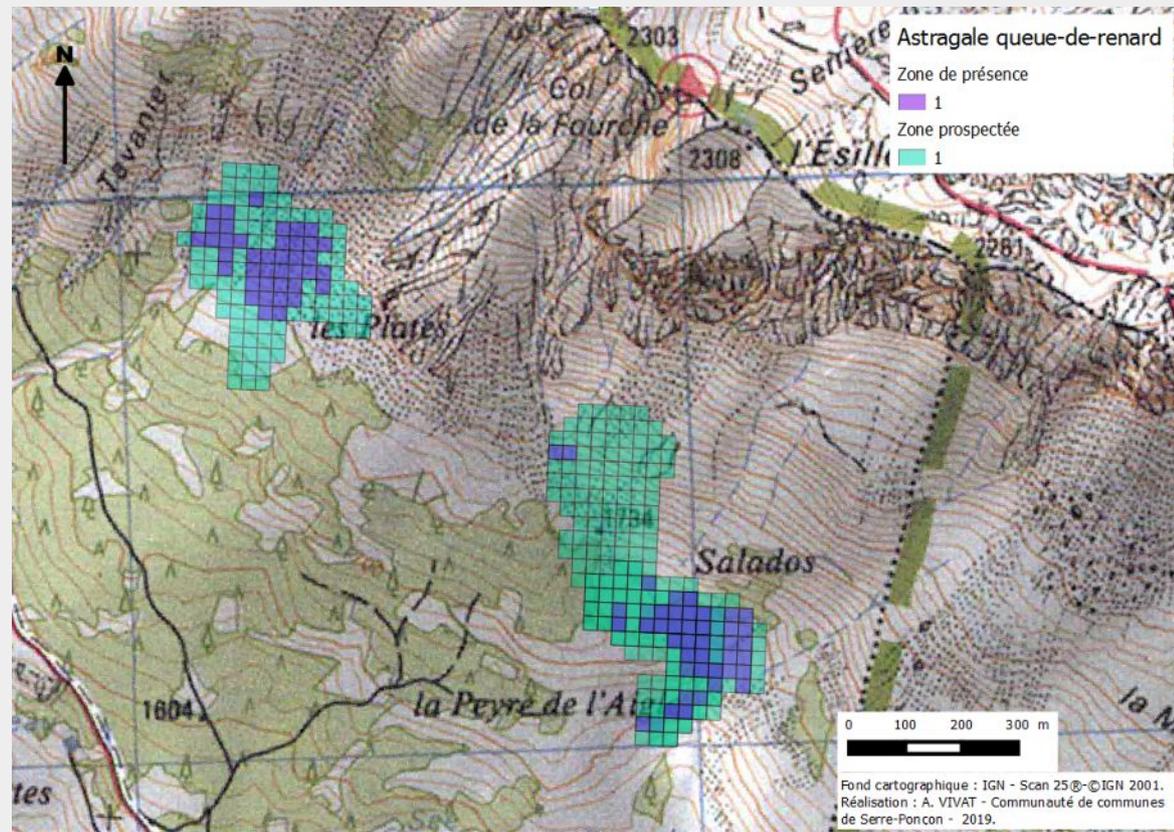


# Astragale queue de renard

**Suivi en présence-absence par mailles** sur les 3 sites, passage tous les 5 ans. Les premiers tests statistiques montrent une **stabilité des populations**.

→ Ce protocole est désormais **développé sur d'autres espèces dans le cadre du Réseau Flore Sentinelle** piloté par le CBNA pour d'autres espèces rares et un cadre de saisie et d'analyse en ligne a été développé pour recueillir et traiter les données.

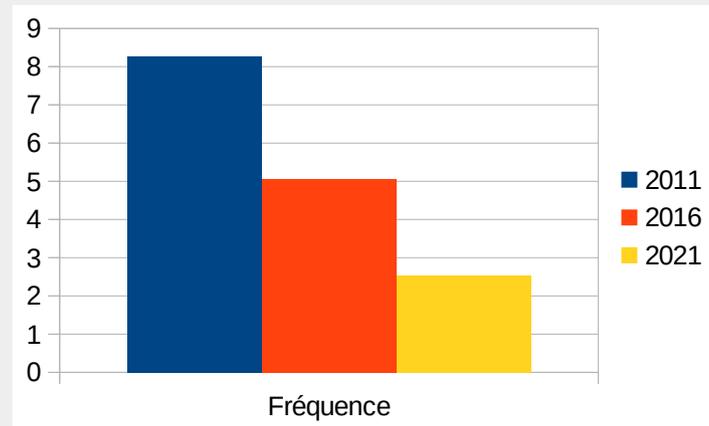
→ **Prochains passages** sur les stations prévus en **2022 et 2023**.



# Potentille du Dauphiné

Suivi des stations de **Potentille du Dauphiné** du versant ouest du Piolit (FD du Sapet) dans le cadre d'un protocole établi avec le CBNA (réseau Flore Sentinelle) pour la surveillance de cette espèce (transects points-contacts).

→ La **fréquence** de la Potentille **diminue fortement** depuis 2011 sur la **station haute**



→ Les **prospections** menées en versant sud de la FD du Sapet sont restées **vaines** pour le moment

→ La **station basse**, qui regroupe quelques pieds atypiques, est quant à elle **stable voire en légère expansion**



# Sabot de Vénus

**Poursuite du suivi des stations mis en place en 2005 sur 10 placettes permanentes :**

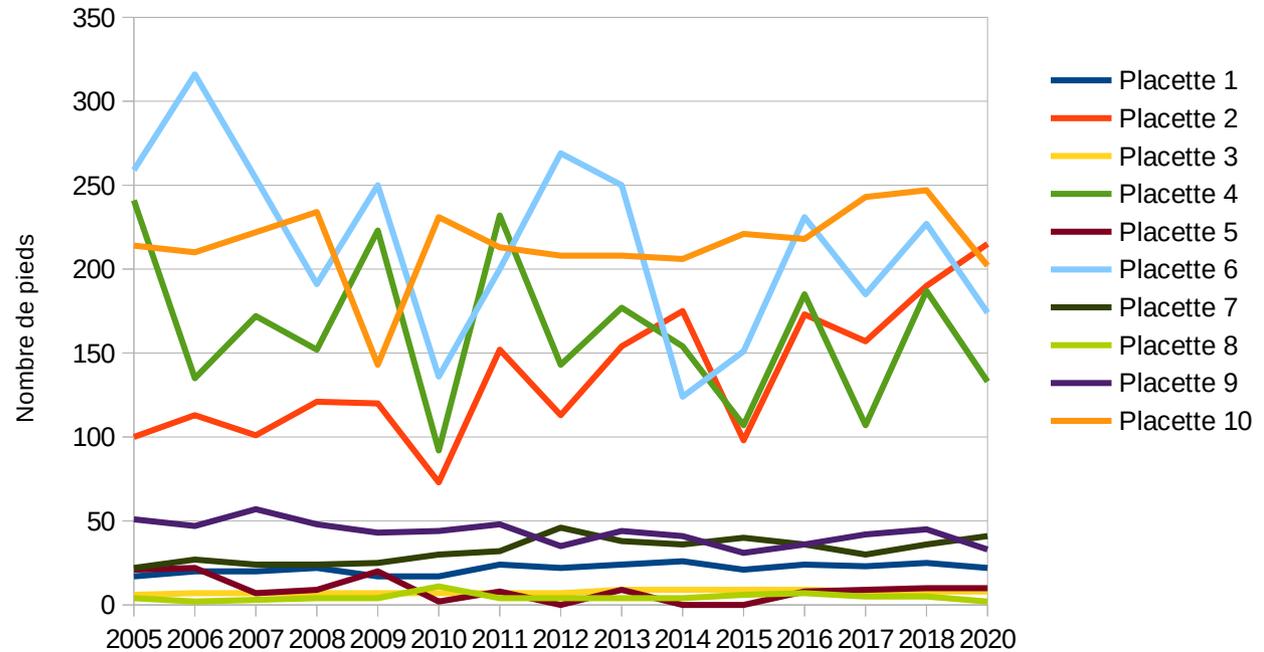
→ **Partenariat ONF-PNE-Natura 2000** (pilotage N2000 depuis 2020)

→ Mise en relation la **dynamique de l'espèce** avec la **gestion forestière**.

→ **Suivi tous les 2 ans** (2022) début juin

Evolution du nombre de pieds par placette

Période 2005-2020

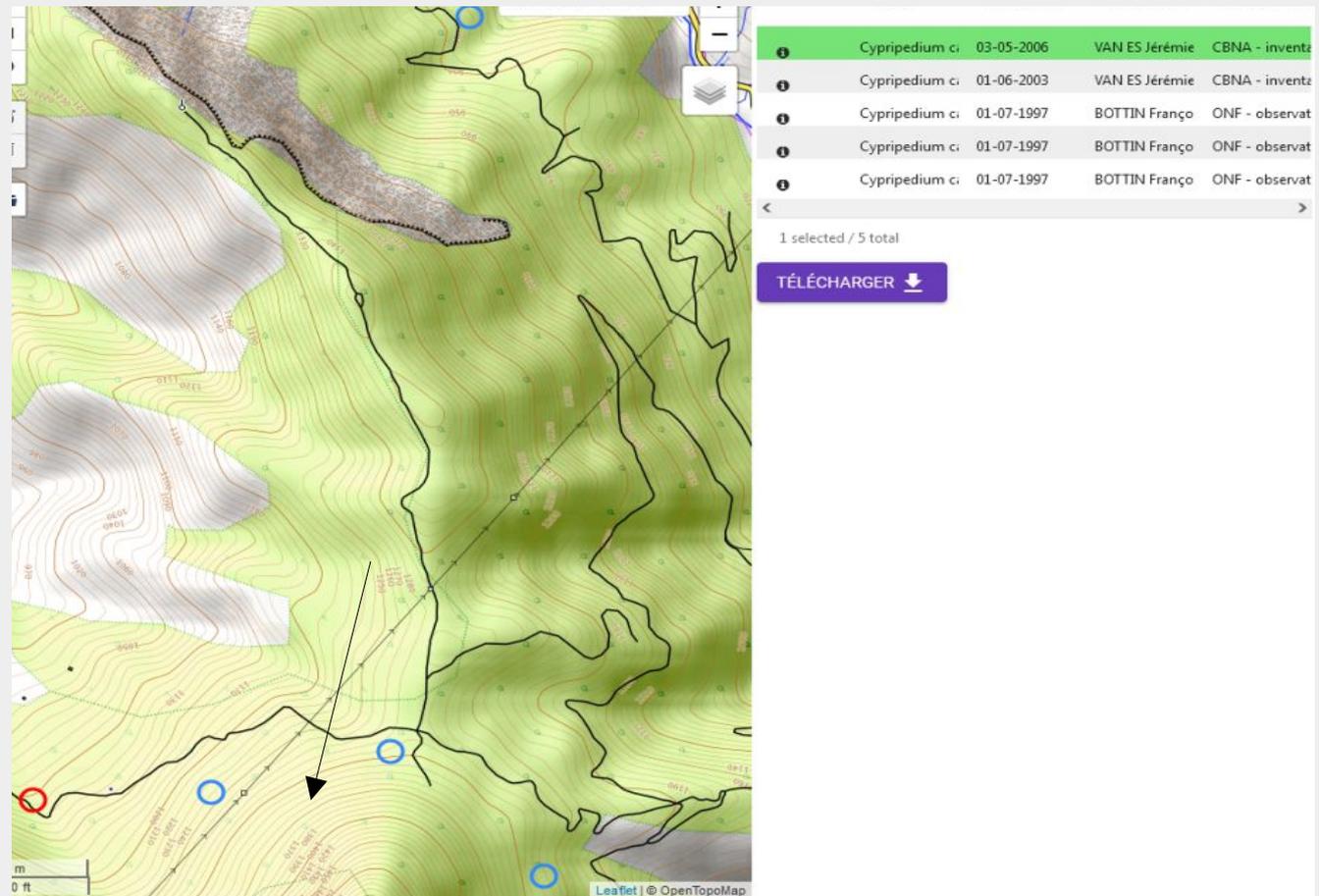


# Sabot de Vénus

**Montagne de Seymuit** : prospections en 2020 et 2021 des 5 stations mentionnées dans la bases de données (SILENE)

→ **1 seule retrouvée** et recherche de nouvelles stations infructueuse en 2021

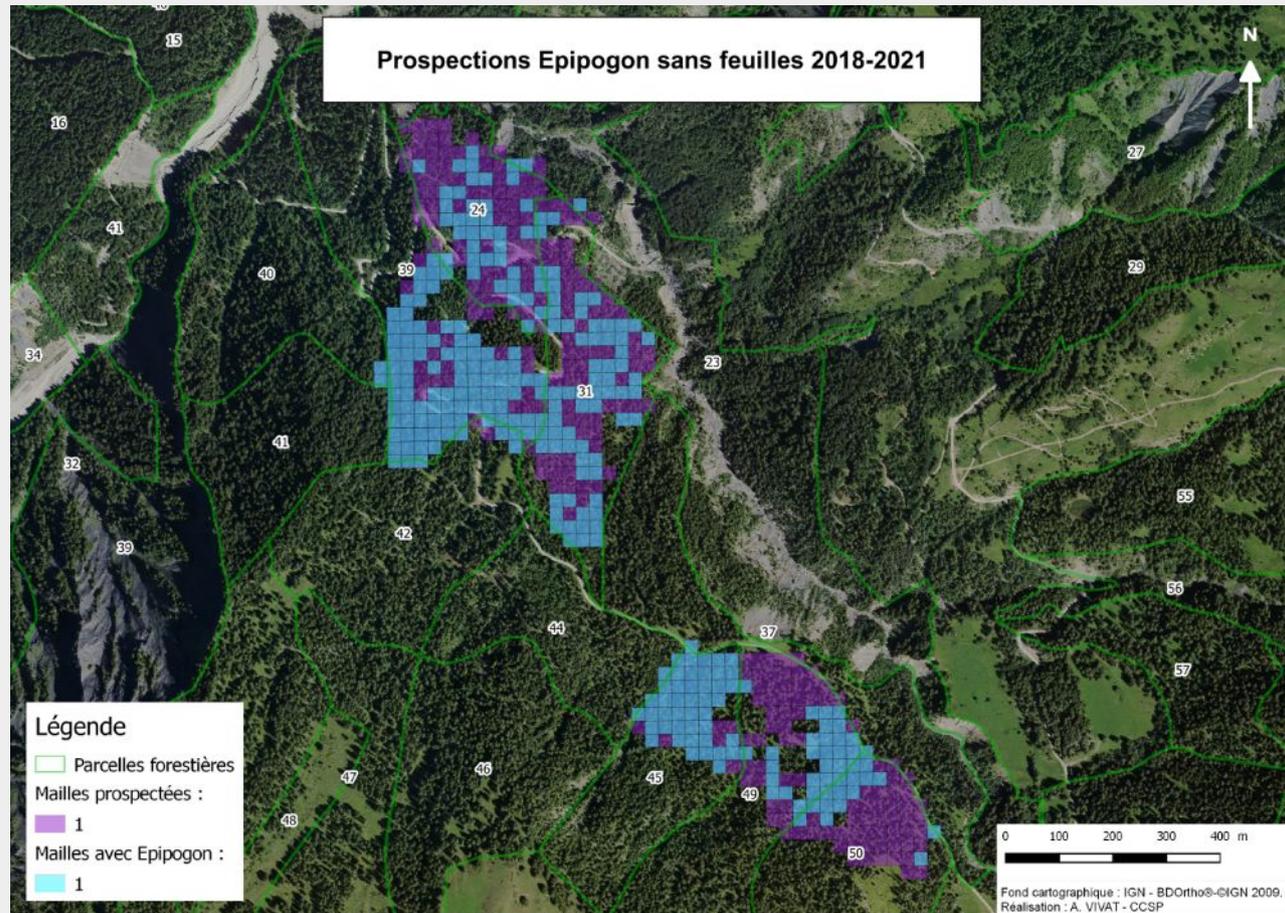
→ Les milieux restent favorables et les **prospections se poursuivront** en période de floraison en 2022



# Epipogon sans feuille

## Dynamique de l'espèce et gestion forestière :

- mise en place, avec l'ONF et le PNE, d'un **suivi par maille** (comme pour l'astragale) sur des parcelles forestières entières
- mise en place parallèlement de **10 placettes permanentes de suivi annuel** (pilotage PNE)
- **comparaison dans le temps des zones de présence** pour apprécier la dynamique de l'espèce en fonction des coupes.

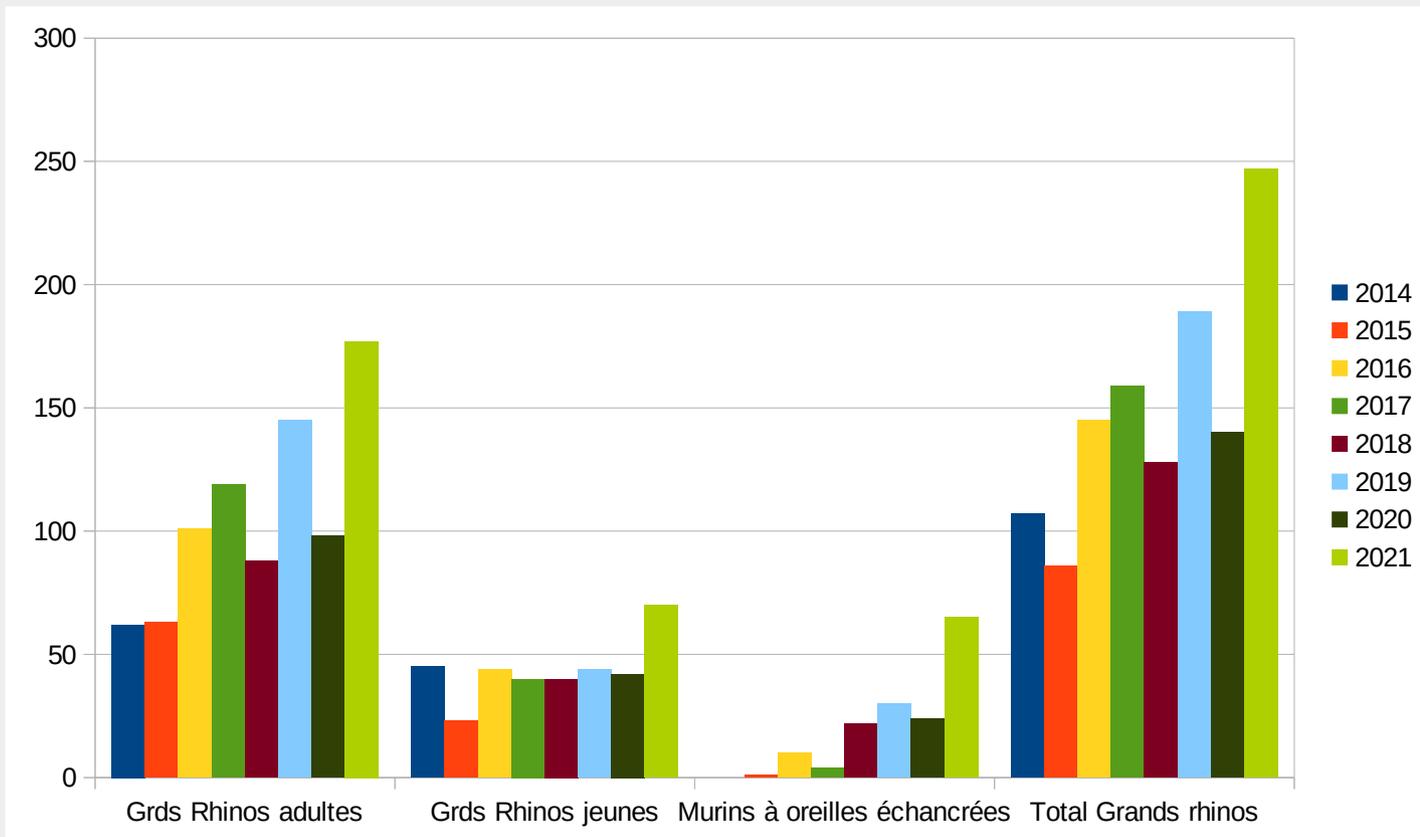


# Chauves-souris

Suivi du **gîte du Sépulcre** pour évaluer la reproduction :

→ 2 espèces présentes dans ce gîte : **Grands Rhinolophes** et **Murins à oreilles échancrées**

→ Effectifs plutôt réguliers depuis 2014 avec une **stabilité de la reproduction des Rhinos** et des **effectifs en augmentation** constante ces dernières années.



# Chauves-souris

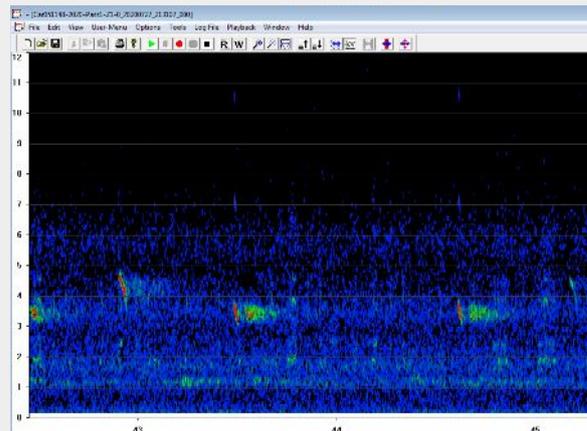
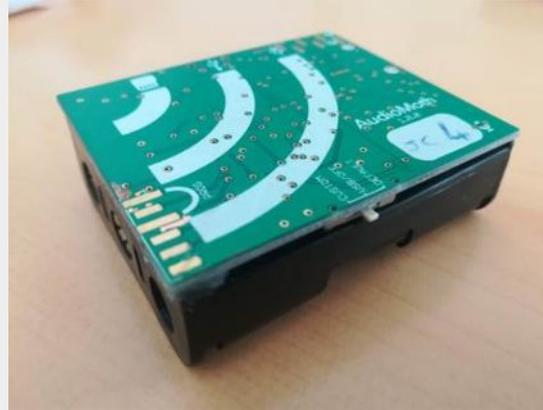
Depuis 2020 : participation à l'**étude nationale AltiChiro** (étude des chauves-souris en altitude) sur Morgon-Boscodon et Piolit : **écoute passive** avec des **enregistreurs autonomes (audiomoths)** prêtés par l'ONF et Vesper'Alpes.

→ Suivi de chacun des points **2 fois dans l'été**

→ **21 nuits** d'enregistrements sur **8 points** différents en **2020** et **70 nuits** d'enregistrements sur **8 points** différents en **2021**

→ **Présence confirmée d'espèces** considérées comme **potentielles** sur les sites

→ Possibilité de mettre évidence les **phases d'activités des chauves-souris** au cours de la nuit (en cours)



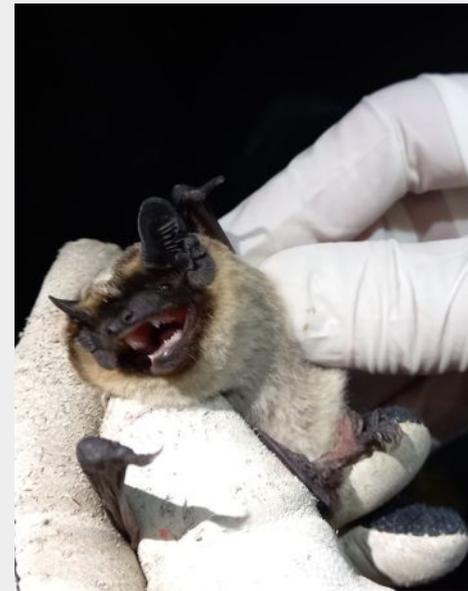
# Chauves-souris

**Opération de capture et marquage de chauves-souris en FD de Boscodon** (et aussi en forêt de Morgon) en août 2021 dans le cadre d'une étude menée par l'ONF pour mieux connaître l'utilisation de la trame forestière par les chauves-souris dans tout le massif alpin.

→ **Oreillard roux** et **Murin à moustaches** ciblés.

→ **Nombreux gîtes découverts** allant de la **falaise** aux **arbres à cavités** (nombreux hêtres) ou à **écorce décollée** (résineux et feuillus) en passant par des **ruines**. Les chauves-souris arboricoles **changent fréquemment de gîte**, utilisant ainsi un **réseau d'arbres** dans la forêt d'où l'intérêt de **conserver une trame de vieux arbres et d'arbres à cavités**.

→ Capture de **5 Sérotines bicolores** dans le cirque de Morgon donc présence probable d'un **gîte à proximité** (à vérifier).



# Étude des coléoptères saproxyliques sur Morgon-Boscodon et Seymuit

En 2018 et 2019, étude financée par Natura 2000 dans le cadre des compléments d'inventaires sur les sites, via une convention financière Etat-FEADER

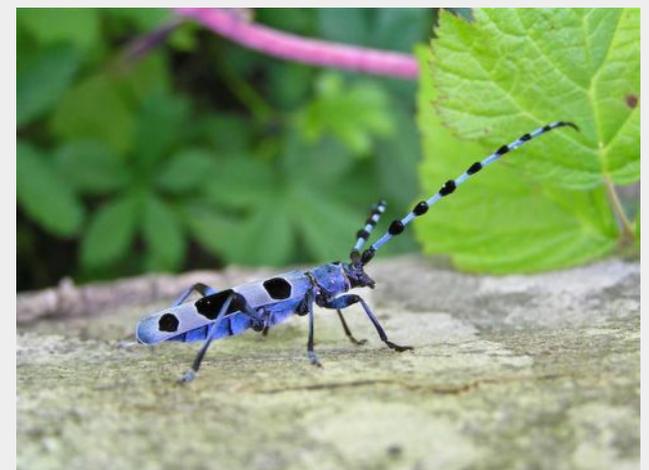
En 2020, 3ème année d'étude financée par l'ONF, dans le cadre de Forêt d'Exception®.

→ **Objectif** : améliorer les connaissances sur ce groupe d'espèces, encore très mal connu et pour lequel l'étude menée en 2014 sur les contrats bois sénescents a révélé une richesse exceptionnelle, notamment sur Seymuit.

→ **Résultats** :

- **Boscodon** : 66 nouveaux coléoptères saproxyliques identifiés dont 1 nouvelle espèce d'intérêt communautaire, 13 espèces patrimoniales, 3 espèces menacées à l'échelle européenne

- **Seymuit** : 80 nouveaux coléoptères saproxyliques identifiés dont 2 espèces protégées, 3 espèces d'intérêt communautaire, 18 espèces patrimoniales, 2 espèces menacées à l'échelle européenne



# Autres études partenariales sur Morgon-Boscodon

Suivi des populations de **Chouettes forestières** (Chevêchette et Tengmalm) dans le cadre de **Forêt d'Exception®**



- **Protocole national** mis en place par la Ligue de protection des Oiseaux et coordonné par Sébastien Laguet de l'Office national des forêts.
- **Suivi lancé en 2018**, piloté par le Parc national des Écrins en partenariat avec l'ONF.
- **Deux sites** retenus : **Fontaine de l'Ours** (forêt domaniale de Boscodon) et **Pierre Arnoux/Fontaine des Miracles** (forêt mandementale de Morgon) avec **5 points d'écoute à répéter 2 fois**. Parcours en fin d'hiver par des équipes mixtes (forestiers ONF/agents PNE + ponctuellement N2000).



# Aigle royal

→ **Suivi de la nidification** réalisée par le PNE et **Olivier Eyraud** sur **Piolit, Morgon et Bragousse** + aires sur **Ancelle (Aiglière, l'Arche)**. Appui ponctuel N2000.

→ **Concertation et établissement de préconisations pour le vol libre** : diffusion régulière d'information auprès des clubs locaux, projet de travail avec la LPO et le PNE dans le cadre de Biodiv'Sports.

→ Certains aiglons (notamment au Piolit et à Bragousse) + un des adultes du Piolit ont été équipés d'un **système de radiotracking** dans le cadre d'une étude menée par le CNRS (mesures compensatoires RTE). L'étude se poursuivra en 2022.



# 6. Evaluation des incidences

# Manifestations sportives

## → Trails : Ultrachampsaur, Aiguilles Trail de Serre-Ponçon, Grand Trail de Serre-Ponçon

- Identification des sensibilités écologiques sur les tracés
- Sensibilisation aux bonnes pratiques
- Communication N2000

## → Championnats UNSS, Coupe de France Enduro VTT, Terr' des Alpes, SUD Raid...

- Identification des sensibilités écologiques sur les tracés
- Sensibilisation aux bonnes pratiques
- Communication N2000



# Aménagements

## → Réaménagement de la Fontaine de l'Ours, sentier du Morgon, sentier de Salados

- Porter à connaissances à partir de la base de données N2000
- Travail partenarial sur le projet (visite sur site et suivi des projets dès leur genèse)

## → Ligne THT RTE

- Porter à connaissances à partir de la base de données N2000
- Participation aux comités techniques sur l'avancement du projet et les mesures compensatoires

## → Projet de parc solaire à Bréziers

- Identification des sensibilités écologiques impactées par le projet
- Évaluation de la présence de gîtes arboricoles de chauves-souris
- Réflexion sur la compensation des surfaces boisées impactées



# 7. Communication, sensibilisation, éducation à l'environnement

# Communication - sensibilisation

## → Piolit – Pic de Chabrières

- 1 randonnée accompagnée dans les alpages par Olivier Eyraud
- 1 randonnée nocturne accompagnée dans les alpages par Xavier Mordefroid

## → Boscodon

- 4 randonnées naturalistes accompagnées avec Olivier Eyraud
- 2 randonnées à la découverte des roches du Morgon avec Jean-Charles Martin
- 1 randonnée à la journée pour découvrir les combes à neige (2020)

## → Seymuit

- 1 randonnée nocturne avec Xavier Mordefroid en partenariat avec la CCSPVA



# Éducation à l'environnement

## Avec Gaëtan Martin - L'Echo des Sources

Aucune animation en 2020 (Covid)

## 22 interventions en 2021 :

### **Boscodon :**

→ Animations scolaires avec les écoles primaires de Crots, Embrun, Baratier et Savines

### **Piolit :**

→ Animations scolaires avec les écoles de Chorges, Ancelle, la Bâtie Neuve et St Apollinaire-Réallon

## Prévisionnel 2022 : 22 interventions :

→ Poursuite du programme d'animations scolaires avec les enfants **du Piolit et de Boscodon**

→ **Seymuit** : animations scolaires avec les enfants des écoles de Remollon, Théus et Rochebrune



# Maraudage estival

Un.e stagiaire présent tout l'été sur les sites du Piolit et Morgon :

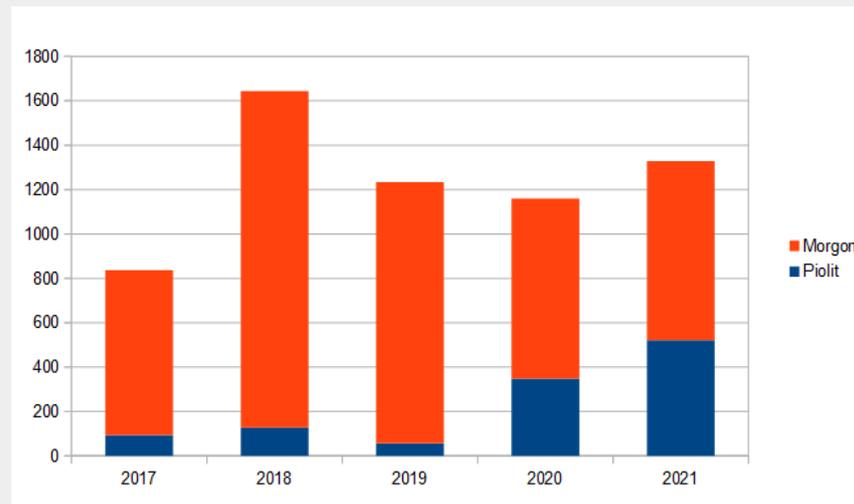
→ Environ 1000 personnes sensibilisées tous les étés depuis 5 ans

→ Plusieurs sites de maraudage :

- Portes de Morgon/sentier/sommet, Fontaine de l'Ours/belvédère de Bragousse, Pierre Arnoux
- Cabane de Joubelle, col de la Gardette, sommet Piolit, table d'orientation de Réallon

→ Une importante et indispensable information sur le nouveau sentier du Morgon

**2021** : cette mission été assurée par **Mathilde Ducros**



# Communication - sensibilisation

→ **Abbaye de Boscodon** : conférence chauves-souris été 2019

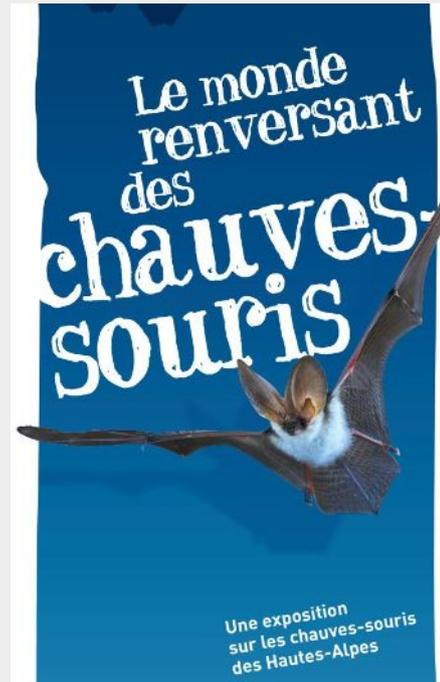
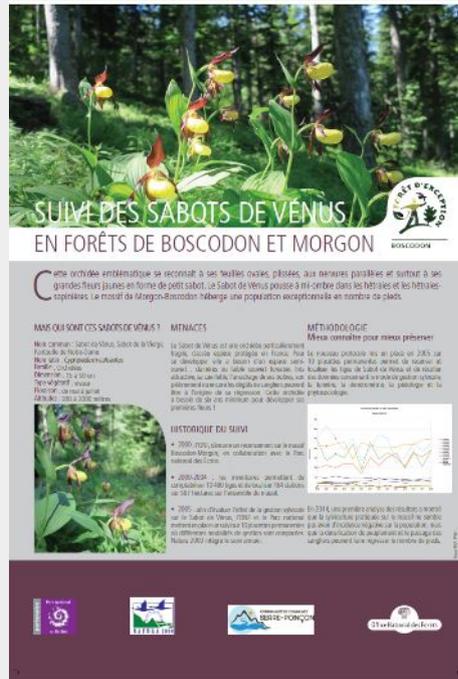
→ **Mairie de Prunières** : expo chauves-souris Noël 2020-2021

→ **Mairie de Crots** : Journées pour la Protection des Espèces Sauvages et de l'Environnement :

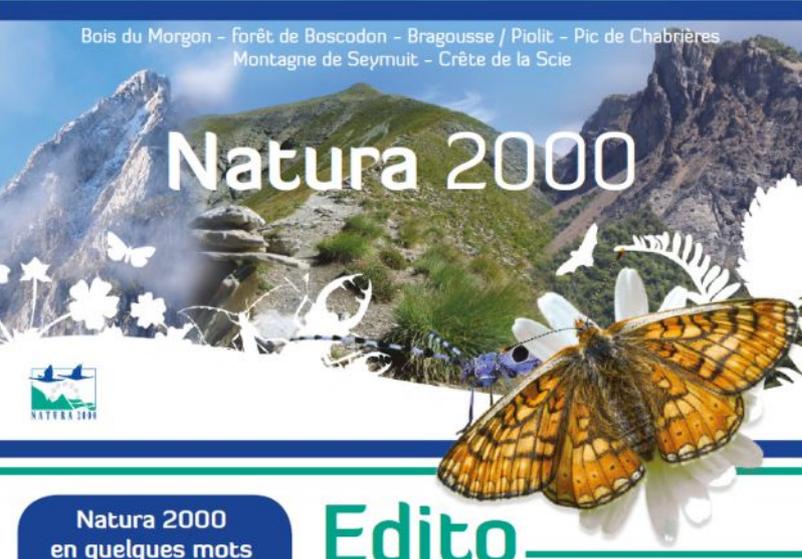
- 2019 : posters suivi Sabot et étude forêts anciennes
- 2021 : expo Sonneur à ventre jaune

→ **Médiathèque et école primaire de Charges** (début 2021) :

- expo chauves-souris
- jeu géant Natura 2000



# Documents de communication



Natura 2000 en quelques mots

Afin d'enrayer l'érosion de la biodiversité, l'Europe a créé le plus grand réseau mondial de sites protégés : le réseau Natura 2000. Sur ces sites, chaque Etat européen

Madame la Présidente de la Communauté de communes de Serre-Ponçon et messieurs les Présidents des Comités de Pilotage sont heureux de vous présenter cette nouvelle lettre d'information sur la vie des sites Natura 2000 du territoire. Depuis

→ Dépliants de présentation des 3 sites disponibles dans les mairies, les OT du secteur, et sur demande

→ Lettre info-site publiée en 2020 : mutualisée sur les 3 sites (prochaine début 2023)

→ Nouveau panneau d'information sur le site de Seymuit avec la CCSPVA (2020)



# Sentier d'interprétation des carrières de marbre rose de Salados (Chorges)

Vaste étendue de  **multiples sites d'extractions de pierres** disséminés sous les aiguilles de Chabrières, dans le site Natura 2000 « Piolit-Pic de Chabrières » + présence d'une importante station d'**Astragale queue de renard**.

**Objectif = mise en valeur touristique du site**, pour la population locale, les familles, le grand public mais aussi un public plus averti (plusieurs niveaux de découverte).

→ La **commune de Chorges** a porté le projet d'aménagement, épaulée par un COTECH et par l'expertise du Pays SUD

→ Le sentier fait partie d'un réseau de 4 sentiers thématiques sur le patrimoine développé par le Pays SUD = **Sens'action**

→ **Inauguration le 4 juillet 2021**



# Sentier d'interprétation des carrières de marbre rose de Salados (Chorges)



→ **Plan d'interprétation (2019)** : porté par de Pays S.U.D./Pays d'Art et d'Histoire document de référence pour définir en amont à propos de quoi, ou, quand, comment on s'adresse aux visiteurs.

→ **Réalisation des aménagements (2020)** :

- débroussaillage sur des portions d'anciens chemins et création d'une petite portion de sentier permettant de boucler le parcours puis inscription du sentier au schéma communautaire
- réalisation de sculptures in situ
- pose des caches à découvrir sur place, avec des infos sur le patrimoine naturel et le patrimoine archéo
- mise en place d'un panneau d'accueil (financé via Natura 2000, convention d'animation) et de la signalétique (balisage)



# 8. Actions de réseau et gouvernance

# Réseau Natura 2000, échanges et formations



- Séminaires Natura 2000 de la DREAL PACA



- Journées d'Échanges Techniques Natura 2000 du réseau haut-alpin



- Journées d'Échanges Techniques MISEN :

- Zones humides
- Trame noire
- Réserves Naturelles



- Formations partenariales :

- Flore et habitats
- Lichens
- Biostatistique
- SIG et nouvelles technologies
- Papillons
- Vigie-Chiros



VIGIENATURE  
Un réseau de citoyens qui fait avancer la science



# 9. Projets 2022 (et années suivantes)

# Projets 2022 et au delà

## → MAEC :

- Préparation prochaine programmation MAE avec nos partenaires (PNE, CA05, CERPAM, ) : bilan de la programmation 2015-2020, difficultés rencontrées, pistes d'améliorations, suivi de la mise en place des nouvelles mesures...

## → Contrats Natura 2000 :

- suivi des contrats déjà réalisés ;
- réflexion sur les possibilités de nouveaux contrats : débardage alternatif (Boscodon), protection et entretien des petites zones humides (Morgon et Piolit)...
- réflexion pour une opération sur les stations d'Astragale de Seymuit et sur la Potentille du Dauphiné au Piolit avec le CBNA

→ **Poursuites des inventaires et suivis** (flore, faune, habitats), notamment Sabot de Vénus, Astragale queue de renard, chauves-souris, Aigle royal, Sonneur à ventre jaune en collaboration étroite avec l'**ONF**, le **PNE**, le **CBNA**, le **CEN-PACA**, l'**OFB**...

→ Poursuite **des partenariats PITEM-MITO** avec le Département, **Forêt d'Exception**<sup>®</sup> avec l'ONF, collaboration avec la **Charte forestière**, avec les **autres sites Natura 2000** et les **collectivités locales** des sites (expositions, panneaux d'infos),...

# Projets 2022 et au-delà (suite et fin)

## → Communication-sensibilisation-EEDD

- Piolit : poursuites des sorties estivales sur le Piolit et animations avec écoles
- Boscodon : 1/2 journée de formation pour les personnels des OT (avec PNE et charte forestière) ; poursuite des animations estivales + maraudage + animations avec les écoles
- Seymuit : poursuite des sorties nocturnes estivales + animations avec les écoles

## → Gouvernance et actions de réseau :

- Nouvelle rencontre des Présidents de Comités de Pilotage : à programmer en 2022, au niveau départemental
- Formations à destination des chargés de mission N2000
- Mise en place avec le CBNA d'un outil de terrain avec les espèces à enjeux et formation des chargés de mission N2000 à leur identification
- Outil de saisie des données naturalistes développé par Rémy Moine du SMIGIBA sur Oruxmaps
- Projets d'études transversales inter-sites : falaises et cavités, sources pétrifiantes
- Mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires

# Merci de votre attention !

Animation des sites "Piolit – Pic de Chabrières", "Bois de Morgon, forêt de Boscodon, Bragousse" et "Montagne de Seymuit - Crête de la Scie"

**Agnès Vivat**

**Communauté de communes de Serre-Ponçon**

à la Mairie de Chorges - 5 Grande Rue

05230 CHORGES

Tél. : 04 92 50 60 30

